

COMMUNE DE
MOREAC

CLASSEMENT SANS SUITE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Arrêté n° 2026-231

DOSSIER N° PC 56140 26 00022

Déposé le : 27/04/2026

Demandeur Monsieur Quentin ROBIC
Madame POULET Isabelle

Demeurant 3d Rue Ernest Renan
56500 Locminé

Pour Construction d'une maison à étage
avec un atelier.

Sur un terrain sis 12 Rue des Coquelicots 56500
MOREAC cadastré XT135

SURFACE DE PLANCHER

existante : 0 m²

créée : 102,48 m²

démolie : 0 m²

Nombre de logements créés : 1

Nombre de logements démolis : 0

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé le 27/04/2026 à la mairie de MOREAC une demande de permis de construire.

Conformément à votre décision de ne pas donner suite à votre projet, en date du 21/05/2026, je vous informe que votre demande a été classée sans suite.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à MOREAC

Le 22 mai 2026



roselier

Le Maire
Pascal ROSELIER